



#beCircular

Annual Meeting 2017

SYNTHÈSE- AFTERNOON SESSIONS



Marchés Publics



be circular be.brussels 



Atelier - Marchés Publics

Quelle place pour l'économie circulaire dans les marchés publics, et présentation de cas concrets afin d'identifier des pistes pour intégrer des critères de circularités dans les marchés publics.

Introductions des débats :

1

Patrick Van den Abeele (Coordinateur thématique marchés-publics, Bruxelles Environnement) à propos des marchés publics dans le cadre du programme beCircular (quatre mesures) :

- i. L'exemplarité des pouvoirs publics
- ii. L'étude des marchés publics réalisée par le consortium VITO/Stibbe/Whole Systems faisant un état des lieux des marchés publics bruxellois à forts potentiels en termes d'économie circulaire
- iii. La recherche et le développement de solutions innovantes en économie circulaire via des marchés-pilotes
- iv. Un travail de mise en capacité des entreprises bruxelloises pour pouvoir répondre à des marchés publics en lien avec l'économie circulaire, et ce, en collaboration avec les acteurs représentant le monde des entreprises (BECI, fédérations d'entreprises,...)

Les initiatives déjà existantes, à savoir le [helpdesk achats durables](#), les [formations](#) aux marchés publics durables, le [réseau bruxellois des Achats Durables](#) comprenant une toolbox disponible en ligne, « [le clic recup.be](#) » de l'asbl Res-sources qui facilite l'achat de biens de réemploi par les services publics.

Véronique Van Hoof (Experte marchés publics durables du centre de recherche VITO) à propos de l'étude menée par le consortium VITO/Stibbe/Whole Systems. Les objectifs de l'étude étaient de (1) donner un aperçu des marchés publics à Bruxelles, (2) établir une priorisation des marchés publics ayant un potentiel pour l'économie circulaire, (3) identifier les obstacles pour rendre les marchés publics plus circulaires et (4) de proposer des solutions à mettre en œuvre.

Les obstacles identifiés par les parties-prenantes lors d'une consultation :

- i. La (mauvaise) connaissance de l'EC : manque d'exemples et d'outils pour comparer les offres sur base de critères de circularité
- ii. Peur des coûts supplémentaires
- iii. Le rôle de l'agent des achats (« procurement officer ») qui n'a pas les mêmes objectifs, l'EC ne fait partie de ses objectifs,
- iv. L'adaptation de la réglementation, la loi peut être une limite

Les solutions proposées par le consortium VITO/Stibbe/Whole Systems:

- Être ambitieux : engagement des politiques, se fixer des objectifs clairs, impliquer les parties-prenantes
- Penser de manière holistique : partager les objectifs aux travers des organisations
- Mettre en place des incitants obligatoires : avoir des critères de minima obligatoires
- Expérimenter : mener des projets pilotes, essayer, tester, etc.
- Développer des supports 'user-friendly': des Helpdesks et des formations (ex : académie des achats durables aux Pays-Bas), mais aussi des guides et des échanges de bonnes pratiques, mettre en place des standards et certifications au niveau européen.

- Se concentrer sur les impacts : prioriser les secteurs, engager les acteurs clés
- Contrôler, monitorer : pouvoir mesurer les résultats

Damien Morineaux (Responsable du service éclairage public, Mairie de Lille), à propos des avancées de Lille en matières de marchés publics. En systématisant la prise en compte des préoccupations de développement durable depuis 15 ans dans la programmation des marchés, on trouve aujourd’hui des critères de durabilité dans la plupart des domaines des marchés publics.

Lille entreprend une démarche fonctionnelle qui consiste à recentrer l’objet des marchés sur les besoins fonctionnels de la ville et qui permet de consulter différentes entreprises tout en respectant la loi de la concurrence. En outre, pour stimuler l’innovation ou l’économie de la fonctionnalité, il faut favoriser une démarche « performantielle » dans les marchés publics, ce que Lille a essayé de faire avec un marché d’éclairage public. Pour soutenir l’innovation, le droit français permet depuis 2014 aux acheteurs publics de recourir à des partenariats d’innovation.

Peter Defranceschi (Directeur de l’antenne bruxelloise de l’ICLEI) a souligné l’existence de nombreux challenges de l’économie circulaire dans les marchés publics. Il a également souligné que les marchés publics durables peuvent ne pas être innovants, tout comme les marchés publics innovants peuvent ne pas être durables, alors que les marchés publics circulaires présentent le potentiel de faire les deux à la fois et de boucler la boucle.

L’ICLEI rassemble des bonnes pratiques des achats durables notamment via le réseau Procura +. Parmi ces exemples, on retrouve la construction du nouvel hôtel de ville de Venlo, un bâtiment durable basé sur les principes du cradle-to-cradle.

Stephane Arditi (Circular Economy, Product & Waste Policy Manager au European Environmental Bureau) sur l’intérêt d’une collaboration entre villes pour définir des cahiers des charges communs afin d’avoir une masse critique qui puisse faire la différence. Cela permettrait aux petites entreprises de produire dans des conditions semi-industrielles et donc à moindre coût, tout en offrant un meilleur service/produit aux villes, à moindre prix également. Cela dépasse l’échange de bonnes pratiques, il s’agit de passer des marchés ensemble. Par exemple, des camions poubelles avec une structure en bambou seraient beaucoup plus léger mais également plus chers, seule une commande pour un volume important serait intéressante.



Lors des discussions en tables rondes, 4 questions ont été posées aux participants :

Question 1 : Comment accompagner les projet pilotes en marchés publics circulaires?

De quelle forme d'accompagnement les pouvoirs adjudicateurs ont-ils besoin pour passer le pas ? Incitants financiers, expertise, helpdesk, soutien à des projets pilotes (comme les Green Deals en Flandre), aide à la prospection et au dialogue avec le marché... ?

3

- Consulter les parties prenantes pour créer par secteur une liste courte de critères ainsi que la manière de vérifier ces critères (ways of working). Il est important pour cela de développer la collaboration entre public et privé.
- Travailler sur les barrières qui sont spécifiques à chaque secteur
- Plus de support : plus de support financier (pour l'économie de la fonctionnalité), plus d'outils de soutiens en facilitant l'accès à des helpdesks/facilitateurs
- Prendre le Life Cycle Cost en compte (pas le prix le plus bas)

Question 2 : Comment mettre en capacité les entreprises à répondre aux marchés publics circulaires ?

Quelles freins, difficultés, appréhensions rencontrent les entreprises pour participer aux MP bruxellois ? Au contraire, de quelles expériences réussies ou difficultés surmontées peuvent-elles témoigner ?

- Rencontrer les acteurs en amont, consulter les acteurs (exemple des concepteurs en FR). Rencontrer les entreprises pour qu'elles puissent remettre des dossiers qui tiennent la route
- Formation, sensibilisation des entreprises
- Développer le marché public de seconde main
- Ouvrir les MP aux entreprises qui n'ont pas encore d'expérience, supprimer l'expérience minimum
- Donner plus de poids aux clauses environnementales pour que le budget ne soit plus le critère prédominant.

Exemples de bonnes pratiques :

- Mise en grappe des PME (comme Ecobuild)
- En France : Des concepteurs sont associés à la démarche lorsqu'il y a un objectif de performance (approche design&build)
- Agorastore : ventes aux enchères de biens d'occasion appartenant à des mairies, organismes publics et grandes entreprises (véhicules, biens immobiliers, matériel multimédia, mobilier...)
- Utilisation de clauses d'insertion pour favoriser l'économie sociale

Question 3 : Comment faire en sorte que les acheteurs utilisent des spécifications plus fonctionnelles dans leurs cahiers des charges ?

Comment collaborer entre pouvoirs adjudicateurs et entreprises plus en amont des cahiers des charges ? Quelle formule de dialogue pré-marché peut-on imaginer afin d'élaborer des cahiers des charges basés sur des spécifications plus fonctionnelles et qui laissent aux entreprises une marge suffisante pour proposer une offre innovante ?

- Avoir des acteurs du côté acheteurs et du côté des entreprises pour l'économie de la fonctionnalité (avoir des entreprises capables de répondre)
- Changer la mentalité des acheteurs
- Coordination entre les acheteurs concernés
- Alléger ou supprimer la justification ; il faudrait imaginer un processus de justification plus

intelligent: au lieu d'exiger de l'acheteur qu'il se justifie de pourquoi il ne prend pas le moins-disant, il faudrait au contraire exiger de lui qu'il justifie pourquoi il ne prend pas l'offre avec la performance en termes de durabilité la plus importante (MPD par défaut)

- Prendre en compte les bénéfices éventuels liés à une meilleure performance: pour l'exemple du marché public de l'éclairage à la Ville de Lille, le fait que le taux de pannes diminue fait que le nombre de tournées d'évaluation diminue aussi et donc le temps et le budget lié à ce poste d'investissement. Ce type de calcul (approche lifecycle cost) n'est malheureusement pas encore spécialement valorisé dans les appels d'offre.
- Bien connaître ses besoins
- Bien écrire le règlement de la consultation des acteurs du marché
- Combiner dans le cahier des charges des exigences de performances obligatoires minimum et des performances « ouvertes » (çàd donnant lieu à des bonus)
- Développer et posséder une expertise interne
- Assigner des critères que l'acheteur est ensuite capable de contrôler. Ces critères doivent donc être pertinents et mesurables (format SMART)

Question 4 : Comment soutenir la mise en place d'une stratégie de MPD et circulaires dans une organisation publique ?

Comment mettre à l'agenda d'une organisation la mise en place d'un plan/stratégie pour les MPD et circulaires ? Quels instruments réglementaires pour stimuler les MP circulaires

- Il faut avant tout une orientation et un support politique qui puisse être ensuite traduit en actions concrètes
- En étape préliminaire un diagnostic interne est important : qu'est ce qui existe déjà comme MPD, qu'est-ce qui marche déjà bien ? Trouver des exemples existants au sein de l'organisation. Trouver les champions interne des MPD
- Qu'est-ce qu'on peut modifier dans ce qui existe déjà : adapter les critères/objectifs de MPD
- Prioriser ensuite les actions et les domaines de MP sur lesquels travailler. On peut par ex. commencer par sélectionner 3 produits/domaines de MP sur lesquels se concentrer pour les rendre plus durables
- Mettre en place un groupe de travail interne qui sera l'équipe qui lead le MPD au sein de l'organisation. il faut les ressources humaines suffisantes
- Il faut pousser en interne dans l'organisation à passer d'une politique de la possession à une politique de l'utilisation,
- Un angle d'approche pourrait être de se fixer pour objectif que tout le contenu de notre bâtiment soit issu de l'économie durable et circulaire (alimentation dans la cantine, mobiliers, ordinateurs, ...)